# Transfert/mutation d'un salarié

# ISAPAYE 2020 V5

### 1. QUI EST CONCERNÉ PAR LE TRANSFERT OU LA MUTATION D'UN SALARIÉ ?

Un salarié peut être transféré (ou muté) dans un autre établissement d'une même entreprise sans rupture de contrat.

Dans ce cas, plusieurs manipulations sont nécessaires pour respecter le cahier des charges DSN. Voir Fiche DSN : <u>http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a\_id/128</u>

# 2. COMMENT PROCÉDER AU TRANSFERT D'UN SALARIÉ D'UN ÉTABLISSEMENT **A** VERS UN ÉTABLISSEMENT **B** ?

Exemple : le salarié est **entré le 01/01/2019** dans l'établissement **A** et est **transféré le 31 août 2020** vers l'établissement **B**.

### 2.1 Comment procéder dans l'établissement A?

Il est nécessaire de renseigner un motif de sortie en DSN dans l'établissement A :
100 – Mutation au sein du même groupe sans rupture du contrat de travail (pas droit Assu chômage)
Ce motif n'a aucun impact pour le Pôle emploi mais sera véhiculé dans la DSN du mois courant.

#### 2.1.1 Modifier la fiche Salarié

ÉTAPE 1 : aller en Salaires/Informations/Salarié

ÉTAPE 2 : sur le salarié concerné, aller sur l'onglet Situation

ÉTAPE 3 : saisir une date de sortie (le 01/09/2020 pour l'exemple)

### 2 La date de sortie doit correspondre à la date d'effet de la mutation/du transfert.

#### ÉTAPE 4 : enregistrer avec la disquette

Entrée / Sortie	
Entrée le 01/01/2019 Motif A DPAE CERF/	4
Motif CDD DPAE EDI	
Aligner la date d'ancienneté sur la date d'entrée	
Date d'ancienneté 01/01/2019 Ajustement en mois	
Sortie le 01/09/2020 Motif 🔽 🗸 A réembaucher	
Pas de clause de préavis applicable     Pénibilité     P.A.S.     Pénibilité	]

Il n'est pas nécessaire de renseigner un motif de sortie.

#### 2.1.2 Établir le bulletin de sortie

ÉTAPE 1 : aller en Salaires/Bulletins de salaire/Calcul

ÉTAPE 2 : sur le salarié concerné, aller sur l'onglet DSN/Fin de contrat

ÉTAPE 3 : renseigner le "Motif de rupture" 100

ÉTAPE 4 : saisir le code "90 pas de clause de préavis applicable"

ÉTAPE 5 : valider le bulletin

Si la fenêtre des mises à jour DSN apparaît, cliquer sur "Ne pas appliquer".

Cette documentation correspond à la version 11.70. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 06/01/2021 - Groupe ISAGRI

Transfert/mutation d'un salarié

Eléments de brut - Autres suspensions <u>Fin de contrat</u>	Eléments de contrôle Rectifications prélèvement à la source Eléments de contrôle cotisations		
Contrat de travail         Dernier jour travaillé         31/08/2020         Date de notification de la rupture de contrat			
Motif de la rupture 100-Mutation au sein du même grp sans ru	ipture du ctt (pas droit Assu chômage) 🥏		
Date d'engagem 3 procédure de licenciement 1/1 Date de signature de la convention de rupture			
Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif 📃 🤜	Modalité de déclaration de fin du contrat d'usage		
Divers			
Statut particulier du salarié	Transaction en cours Non, pas de transaction en cours		
Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)	Parcours d'accompagnement personnalisé (PAP)		
Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée		
Nombre de mois de préavis utilisés Nombre de mois de préavis utilisés			
Préavis de fin de contrat			
Code	Type de préavis		
90 Pas de clause de préavis applicable 4			

#### 2.1.3 Calculer et créer le signalement Fin de contrat

#### ÉTAPE 1 : aller en Déclarations/Signalements/Signalements

ÉTAPE 2 : cliquer sur "Calculer/Recalculer"

ÉTAPE 3 : cliquer ensuite sur "Envoyer/Éditer"

ÉTAPE 4 : sur le bouton "Dépôt sur portail" faire un clic droit "Créer le fichier de la déclaration courante sans le déposer sur le portail"

Le principe est d'avoir une date de fichier pour que l'information de transfert soit bien déclarée dans la prochaine DSN mensuelle.

Dernier jour travaillé	Compléter	Date de calcul	Vérif.	Date du fichier	-	Dépôt	Etat	Détail	Fichier DSN
31/08/2020		21/09/2020 16:16	ø	21/09/2020 16:16	6	ø	0	*=	

Si le fichier est déposé par erreur sur le portail, il sera rejeté pour le motif suivant :

"Vous avez renseigné un motif de rupture de contrat à "100 - Mutation au sein du même groupe sans rupture du contrat (n'entrainant pas droit à l'Assurance chômage)" contrat", "116 - Fin de ligne de service", "998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN" et "999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat)" dans un signalement de fin de contrat de travail unique. Ceci n'est pas admis." **Cela n'aura pas d'impact, ne pas en tenir compte.** 

#### 2.1.4 Calculer la DSN mensuelle du mois courrant

Après avoir établi tous les bulletins de la période, calculer et déposer la DSN mensuelle comme d'habitude.

#### 2.2 Comment procéder dans l'établissement B?

#### 2.2.1 Récuperer le numéro de contrat de l'établissement A

- ÉTAPE 1 : sur l'établissement **A** aller en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**
- ÉTAPE 2 : choisir la dernière période où le salarié était présent
- ÉTAPE 3 : cliquer sur "Envoyer/Éditer"

ÉTAPE 4 : cocher uniquement "Déclaration mensuelle - Résumé"

Document(s) lié(s) à la déclaration :				
	Libellé	Obligatoire	^	
	Déclaration mensuelle - Résumé	Non		
	Détail des bordereaux de cotisations	Non		
	Détail des cotisations individuelles	Non		
	Etat de paiement des cotisations	Non		
Γ	Liste des déclarations mensuelles	Non		
			Υ.	
	Aperçu     Imprimer     Nomb de cop       L Créer PDF     Imprimante	re 1 🖕		

Cette documentation correspond à la version 11.70. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 06/01/2021 - Groupe ISAGRI

ÉTAPE 5 : cliquer sur "Aperçu" ÉTAPE 6 : chercher le salarié Le numéro de contrat est indiqué à côté de la période d'emploi

			DSN dossier ARTI22 - août 2020
Salarié :			
Matricule :	1_H_SUP_NCADRE	Nº Insee :	1530871464654
Nom :	FARTER	Nom d'usage :	
Prénoms :	LUC	Codification UE :	
Né(e) le :	02/08/1953	Lieu de naissance :	
Dpt de naissar	nce :	Pays de naissance :	ETATS-UNIS
Adresse :	152623		
	Période d'emploi du 01/08/2020 a	au 31/08/2020 (Numéro de contra	at : 00002201012019)

#### 2.2.2 Créer la fiche salarié par recopie

Pour créer le salarié dans l'établissement **B**, suivre la fiche d'aide **2.08 – Créer un nouveau salarié par recopie** d'un salarié d'un autre dossier

#### 2.2.3 Renseigner l'onglet Situation

La date d'entrée du salarié doit correspondre à la date d'entrée dans le groupe (établissement A). Cela permet d'avoir les bonnes informations en cas de signalement arrêt maladie ou de signalement fin de contrat.

Sur l'onglet Situation, renseigner la date d'entrée du salarié (le 01/01/2019 pour l'exemple)

Entrée / Sortie
Entrée le 01/01/2019 Motif a la DPAE CERPA
Motif CDD DPAE EDI
Aligner la date d'ancienneté sur la date d'entrée
Date d'ancienneté /// Ajustement en mois
Sortie le/_/ Motif 🔽 🔽 A réembaucher
Pas de clause de préavis applicable Pénibilité P.A.S.
Calcul d'ancienneté sur présence discontinue

ÉTAPE 5 : vérifier "L'emploi", le "Contrat" et le "Modèle de bulletin" ÉTAPE 6 : enregistrer avec la disquette

#### 2.2.4 Refaire tous les bulletins de l'année dans l'établissement B

Pour un bon fonctionnement des cumuls, il est nécessaire de refaire tous les bulletins de l'année civile en cours.

ÉTAPE 1 : aller en Salaires/Bulletins de salaire/Calcul

ÉTAPE 2 : sur le salarié concerné, pour le 1<sup>er</sup> bulletin, changer la période pour renseigner du **01/01/2020** au **31/01/2020 pour l'exemple.** 

Pour l'exemple, les bulletins de janvier 2020 à août 2020 seront refaits à l'identique sur l'établissement B.

## 2.2.5 Renseigner les cumuls CP et faire le 1<sup>er</sup> bulletin réel de l'établissement B (septembre pour l'exemple)

Une fois le dernier bulletin repris de l'établissement **A** (celui d'août dans l'exemple) clôturé, saisir les informations relatives aux congés payés avant de faire le premier bulletin de septembre.

#### ÉTAPE 1 : aller en Salaires/Bulletins de salaires/ Valeurs groupées

ÉTAPE 2 : cliquer sur "Ouvrir liste"

ÉTAPE 3 : rechercher la liste "CUMUL\_CP"

ÉTAPE 4 : suivre les informations en commentaire

Cette documentation correspond à la version 11.70. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 06/01/2021 - Groupe ISAGRI



ÉTAPE 5 : faire ensuite le bulletin de septembre

#### 2.2.6 Calculer et modifier la DSN mensuelle de l'établissement B

Une fois tous les bulletins de la période faits, il est nécessaire de créer un bloc changement pour le salarié transféré.

- ÉTAPE 1 : aller en Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle
- ÉTAPE 2 : cliquer sur "Calculer/Recalculer"
- ÉTAPE 3 : aller sur "Voir/Modifier"
- ÉTAPE 4 : se positionner sur le salarié concerné
- ÉTAPE 5 : aller sur l'onglet Contrat de travail

ÉTAPE 6 : créer une **Date de modification** au 1<sup>er</sup> jour du mois de la DSN mensuelle (la date doit correspondre à la date de transfert du salarié dans l'établissement **B**, pour l'exemple le 01/09/2020).

ÉTAPE 7 : renseigner ensuite les "Anciennes valeurs" :

- Date de début du contrat = date d'entrée dans l'établissement A
- Profondeur de recalcul de la paie = date d'entrée dans l'établissement A
- Numéro de contrat = numéro de contrat de l'établissement A
- SIRET de l'établissement d'affectation = SIRET de l'établissement A

ÉTAPE 8 : enregistrer avec la disquette

ÉTAPE 9 : cliquer sur "Envoyer/Éditer" la DSN mensuelle

Cette documentation correspond à la version 11.70. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 06/01/2021 - Groupe ISAGRI

Informations Salarié Co	Intrat de travail Prévoyance Pénibilité Actions gratuites Options sur titres BSPCE
Date de début du contrat	Date de fin du contrat
01/01/2019	
100)	
Date de modification	Anciennes valeurs     Date de début du contrat 01/01/2019      Profondeur de recalcul de la paie 01/01/2019
	Statut catégoriel retraite v Numéro de contrat 00002201012019
	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)
	Nature du contrat  Code complément PCS-ESE
	Unité de mesure de la quotité de travail 🗢 Dispositif politique publique 🗢
	Quotité de travail de référence pour la catégorie de salarié Quotité de travail du contrat
	Modalité d'exercice du temps de travail
	Régime Alsace Moselle 🗢
	Statut à l'étranger au sens social
	SIRET de l'établissement d'affectation etablissementA Lieu de travail
	Motif de recours à CDD
	Code convention collective applicable 🖉 Régime de base maladie
	Taux de déduction forfaitaire frais prof. Régime de base vieillesse
	Caisse professionnelle de congés payés
	Code risque accident du travail
	Code statut catégoriel APECITA
	Salarié à temps partiel cotisation à temps plein
	Statut BOETH
	Mise à disposition externe
	Aménagement du temps de travail si activité partielle

Une fois la DSN déposée, le bloc changement va permettre de rattacher les informations de l'établissement **A** au salarié et a son nouveau numéro de contrat dans l'établissement **B**.

Cette documentation correspond à la version 11.70. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 06/01/2021 - Groupe ISAGRI